

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 12 FEVRIER 2025****Date de la convocation : 15 janvier 2025****Nombre de membres réglementaires : 17**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février 2025 à 16h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bagnols-sur-Cèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion du CCAS de Bagnols-sur-Cèze, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves CHAPELET, Maire, Président du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames FOND-THURIAL, MUCCIO, PELADAN, LOCATELLI

Messieurs RIEU, GUILLAUME, BACQUET, CHARRAY, MASSE

Administrateurs excusés : Monsieur CHAPELET, donne procuration à Madame FOND-THURIAL, Monsieur BAUME, donne procuration à Madame MUCCIO, Madame Talon, donne procuration à Monsieur Masse

Administrateurs absents : Madame MARQUES-ROUX, Messieurs MORELLI, NASS, VINCENT, APOTHELOZ

Présents à titre consultatif : Madame Nathalie LEDOUX, Directrice du pôle de la cohésion Educative, Sociale et Sportive, Madame Nadège BLANC, Cheffe de service Solidarités, Madame Céline CAVAILLÉ, directrice de l'EHPAD des Coquelicots

Les membres du Conseil d'administration ont été désignés par :

- Le procès-verbal de l'élection en Conseil municipal du 3 juillet 2020, désignant le Maire et les adjoints,
- La délibération du Conseil Municipal n°2023-01-05 du 11 janvier 2023 portant élection des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociales,
- L'arrêté municipal n° 2020-11-713 du 13 novembre 2020 portant nomination des membres du Conseil d'Administration au Centre Communal d'Action Sociales,

Délibération n° 1/12-02-2025

Rapporteur : Madame Michèle FOND-THURIAL

Objet : CCAS – Débat d’Orientations Budgétaires 2025

Vote : Approbation à l’unanimité

Intervention Me Fond-Thurial, Me Cavallé, Mr Rieu

Délibération n°2 / 12-02-2025

Rapporteur : Madame FOND-THURIAL

CCAS – Prise en charge de la téléassistance

Vote : Approbation à l’unanimité

Intervention Me Fond-Thurial, Mr Bacquet